Le journal de l'hippodrome de Lignières

QUINTESSENCE 1991 2005

Président : Michel-Emeric Bodard

CAP SUR LES ANNÉES 2000

Le président Michel-Emeric Bodard, la trésorière Christiane Tulliez, le vice-président Pierre Roumet

L'Écho du Berry *du 5 juillet 2002 - Collection* Le Centre de la Presse

1991 Changement

C'est le 6 décembre 1991 que s'opère le changement de président de la société des courses. Michel-Émeric Bodard, membre de la société des courses depuis 1977, remplace Henri Le Mintier. Marie-Joseph Gourlier dans son livre *«D'un hippodrome à l'autre»* nous décrie ce nouveau président venu de Verneuil-sur-Vigneraie dans l'Indre.

«Adoubé à juste raison par son prédécesseur, M.Bodard, homme de cheval, éleveur et naisseur, pratiquant émérite passionné et gentleman-rider pendant une trentaine d'années, connut à maintes reprises les joies de la victoire, dont, entre autres, à Lignières, celle de son galopeur Neutron entraîné par Denis Chachignon.»

1993 Et 1, et 2, et 3 !

À la lecture, dans le *«grand livre»* de l'association, du compte rendu de l'assemblée générale du 19 mai 1993 rédigé par Ginette Martinat, secrétaire de la société, on apprend que le président a informé l'assemblée *«que la ville d'Aubigny-sur-Nère ne peut organiser ses deux réunions hippiques. En conséquence, la Fédération attribue une journée supplémentaire à Lignières. Après délibération, l'assemblée accepte cette troisième journée.»*.

Voici quelques extraits de l'article paru dans *Le Berry républicain* du 16 août : *« Pour sa dernière réunion de la saison, la Société des courses de Lignières avait mis sur pied une réunion en semi-nocturne, qui s'est révélée tout à fait satisfaisante, et qui sera sans doute renouvelée dans l'avenir.*

Sept belles courses, dont deux cross-country, toujours aussi spectaculaires, étaient au programme de samedi, devant un parterre de personnalités. Si cette édition en semi-nocture attira un peu moins de monde que la réunion du 1er août, ce fut tout de même une réussite, pour le public en vacances, qui put, une nouvelle fois, satisfaire son goût au jeu, malgré la menace de l'orage qui planait au-dessus de l'hippodrome du Moulin.

2000 Année banale ?

Est-ce un bien ou un mal, mais depuis 1993, les courses hippiques de Lignières ont déserté les pages locales du *Berry républicain*, pour se retrouver dans la rubrique *«Hippisme»* du journal, coincées entre les résultats d'Enghein, Deauville ou Clairefontaine et les numéros du Keno. Pas même une photo. Certains diront qu'à travers cela Lignières a pris du grade et une nouvelle stature. Pourquoi pas. Mais en ce début des années 2000, le compte rendu de la première réunion en juillet est somme toute bien court. Le voici dans son intégralité, hormis les résultats : *«La première réunion hippique de la saison estivale organisée par la* Société des courses de Lignières *n'aura pas obtenu le succès escompté, cela étant dû à une météo capricieuse qui a quelque peu freiné la venue du public.*

Cinq cent soixante entrées payantes ont été néanmoins enregistrées pour 167.860 francs de jeu dans une réunion particulièrement relevée avec un magnifique prix du Conseil général.»

2000 sera au final une bonne année ; c'est qu'on lit dans *La Nouvelle République* qui a couvert l'assemblée générale de l'association : *«2000, un bon cru. Le compte rendu des activités fait apparaître que les trois journées de course de l'année 2000 se sont révélées nettement supérieures à celles de l'année précédente, aussi bien en nombre d'entrées qu'en vente de programmes et recettes à la buvette.»* Durant cette réunion, *«le projet du Pôle des Amourettes a été l'objet de toutes les attentions»*.

1901-2001 100 ans !

On lit dans *L'Écho du Berry* du 7 septembre : *«La saison des courses hippiques 2001 s'est terminée dimanche 2 septembre à l'hippodrome (...). Élisabeth Barbier, maire de Lignières, a choisi cette occasion pour fêter les 100 ans de la loi de 1901 propre aux associations, entourée de ses conseillers, des présidents d'associations et d'Agnès Chevauché, conseillère générale. Elle a énuméré les 16 associations de la commune en rappelant leur histoire et leurs buts. Les deux plus anciennes étant la société des courses et l'harmonie. À cette occasion, le projet de l'éventuel futur hippodrome qui devrait voir le jour en 2003 a été évoqué.»*

2003 *«Lignières, c'est le turf champêtre»*

À l'automne 2003, la revue trimestrielle *La Bouinotte* consacre quatre pages à l'histoire et à la situation présente de la société des courses et de son hippodrome. Extraits de ce reportage signé par Gilles Boizeau :

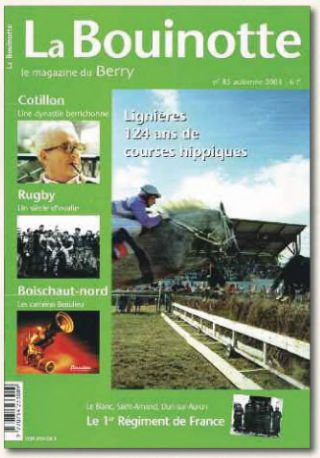

«(...) Aujourd'hui, le succès est toujours au rendez-vous, «grâce à une gestion rigoureuse, une comptabilité visée par les pouvoirs publics et aux nombreux bénévoles» *rappelle le docteur Roumet. En cet été 2003, les courses, comme de nombreuses autres activités, ont souffert de la canicule. Les deux premières réunions ont eu lieu le 13 juillet et le 3 août, avec une assistance légèrement réduite. Mais les 21 épreuves de la saison (sept par réunion) ont leurs fidèles.* « Près de 80% viennent de Lignières et de son canton », *précise Michel-Emeric Bodard, président de la société depuis une dizaine d'années et lui-même ancien* «gentleman-driver». « Les autres sont des parieurs avertis, qui forment... 80% de la masse des paris ! » *(...) Lignières, c'est le turf champêtre, le pari tranquille, le pronostic familial. À l'arrière des tribunes en bois, on prend sagement son tour dans l'une des six queues.* «Placé ou gagnant ?». *Les machines enregistrent, débitent la contremarque, et le préposé entasse les billets dans de simples caisses en bois, un peu en retrait. En retrait aussi, la longue buvette qui jouxte les box et le point d'eau où l'on rafraîchit les bêtes. Sous les peupliers, les familles ont installé les pliants. Côté tribune, on attend le départ, en discutant des dernières nouvelles. Au pied des gradins, les anciens ont aligné leurs fauteuils, comme à la parade. Les plus accrocs révisent leurs cotes. Pour les pronostics, chacun son truc.* [Certains] *se réfèrent au poids du cheval, à sa morphologie... et à la tête du jockey,* « pour voir si c'est un malin ». *Une autre vérifie la fortune du propriétaire : plus il est riche, meilleurs seront les chevaux.*

Quand vient le départ, le public se masse sur la barrière. À la dernière ligne droite, les clameurs montent, la tribune est debout, les bras s'agitent, on hurle le nom de son favori... Avant de déchirer son ticket dans un juron (perdu) ou de tomber dans les bras de son voisin en hurlant de joie (gagné). Le spectacle est décidément partout. Jusque dans les gradins, où l'on scrute l'entrée du Prince et de sa famille.

(...) Le vieux champ de course du Moulin-Drap vit aujourd'hui ses ultimes réunions (...) avant le transfert du terrain sur la commune voisine de la Celle-Condé, dans le cadre de la ferme des Amourettes. On gagnera en efficacité ce que l'on perdra en poésie. « Ici, le pesage et la photo-finish trouvent refuge sous la tribune dans un abri sommaire. Ça fait le charme de Lignières, confesse un turfiste, et ça risque de disparaître ». *Le prix à payer pour rester dans la course, suivant Michel-Émeric Bodard.»*

Un hippodrome moderne en 2005

La reconstruction de l'hippodrome de Lignières, dernier champ de course du Cher, devrait être lancée en début d'année prochaine, en vue d'une ouverture à l'été 2005. Le projet architectural est signé Claude Penloup, Berruyer de réputation internationale.

Clin d'œil au steeple-chase : des clochers pointeront derrière les tribunes

Quel est le point commun entre le projet de reconstruction de l'hippodrome de Lignières et le grand complexe équestre d'Achères qui accueillera les cavaliers en lice lors des prochains Jeux olympiques de 2004 ? Réponse : l'architecte berruyer Claude Penloup, parti prenante sur ces deux dossiers. Devenu, au fil des ans, l'une des références françaises, voire internationales, dans le domaine des réalisations hippiques et équestres, il a notamment planché sur des infrastructures au Liban, en Roumanie, en Égypte ou encore en Inde. *« Aujourd'hui, je travaille aussi sur la réhabilitation des tribunes de l'hippodrome de Chantilly »*, complète ce passionné d'équitation, propriétaire de chevaux.

Même si la dimension du projet de Lignières est à mille lieues de l'ampleur d'Achères ou du prestige de Chantilly, il n'en a pas moins motivé Claude Penloup. Il a dessiné un hippodrome en phase avec les exigences actuelles en matière d'équipement, sans pour autant rompre avec le caractère champêtre qui fait aujourd'hui le charme du dernier champ de course du département, depuis les fermetures d'Aubigny-sur-Nère et de La Guerche-sur-l'Aubois (lire ci-dessous). Ce juste équilibre entre modernité et ruralité répond au souhait du conseil général du Cher, maître d'ouvrage de cette réalisation, dont le coût devrait se situer autour de 6,7 M€ HT, soit 43,95 M€ HT (1).

Après cent vingt-cinq ans sur le site du Moulin-Drap, à Lignières, l'hippodrome migrera à quelques encablures, à La Celle-Condé, pour être reconstruit sur le domaine des Amourettes, où il côtoiera le Pôle de l'Eau et du cheval ainsi que les deux carrières équestres, sur lesquelles se tiennent d'ores et déjà des compétitions. *« Ce site des Amourettes est exceptionnel par sa morphologie qui se prête parfaitement à l'implantation de pistes »*, commente l'architecte, soucieux d'offrir aux chevaux une qualité de sol optimale. *« N'envisager ni traumatismes physiques, ni psychologiques »*.

Le tout disposera ainsi d'une piste en stabilisé sable que celles dédiées aux compétitions d'obstacles et de plat seront engazonnées. Un grand soin a été également apporté à la conception du grand bâtiment *« polyvalent »* de 60 m de long, accueillant les tribunes (500 places sous l'auvent) ou encore la salle des paris (cinq guichets prévus) derrière laquelle poindront des clochers. Un clin d'œil au monde rural, mais surtout à l'origine du « steeple chase » qui était une « course au clocher » se disputant dans la campagne anglaise. Le projet de Claude Penloup prévoit, enfin, la construction de boxes, capables d'accueillir près de quatre-vingts chevaux.

Claude Penloup a soigné l'architecture du futur hippodrome de Lignières (ici, les tribunes) qui sera réalisé sur le domaine des Amourettes, à La Celle-Condé.

Si les appels d'offres ne se révèlent pas infructueux, et que tous les financements nécessaires sont réunis, la construction du nouvel hippodrome de Lignières devrait être lancée au 1er trimestre 2004. Objectif : être prêt pour la saison 2005. Une échéance très attendue par la société des courses de Lignières qui ne désespère pas, grâce à cette infrastructure de qualité, de voir son nombre de journées de courses progresser. *« Nous en avons trois pour l'instant,* indique son vice-président, Pierre Roumet. *On pourrait sans doute monter à quatre ou cinq. »*

Johan GUILLEMAIN

(1) *Le Département qui apportera 2 M€, a demandé des subventions à la Région (1,600 M€), à l'État (1 M€) et à l'Europe (2,02 M€).*

Article paru dans La Nouvelle République *du 20 novembre 2003*

Collection Le Centre de la Presse

ANNÉES 2000 L'album photo

Vues diverses non datées prises à l'hippodrome du Moulin sans doute au début des années 2000.

Photographe non indiqué. Archives de la *Société des courses hippiques de Lignières*

L'ÉCHO DU BERRY • la Nouvelle République • LE BERRY RÉPUBLICAIN

140 ANS DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES, VUS PAR LA PRESSE

Le Centre de la Presse